ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 764

présenté par

M. Dharréville, M. Monnet, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc

ARTICLE 3
I A la fin de l'alinéa 10, substituer aux mots :
« opérateur France Travail »
les mots :
« institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du même code ».
II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 14 et 21.
III. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 39, substituer aux mots :
« opérateur France Travail »
les mots :
« institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du même code ».
IV. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer aux mots :
« il »
le mot :
« elle ».

ART. 3 N° 764

V. – En conséquence, à la deuxième phrase dudit alinéa, substituer aux mots : « opérateur France Travail » les mots: « institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du même code ». VI. – En conséquence, à la dernière phrase du même alinéa et aux première et deuxième phrases de l'alinéa 40, substituer aux mots : « opérateur France Travail » les mots: « institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du même code ». VII. – En conséquence, à la même deuxième phrase du même alinéa 40, substituer aux mots : « ce dernier prononce la suspension qu'il » les mots: « cette dernière prononce la suspension qu'elle ». VIII. – En conséquence, au début de la dernière phrase du même alinéa, substituer au mot : « II » le mot: « Elle ». IX. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 41, substituer aux deux occurrences des mots: « opérateur France Travail » les mots: « institution mentionnée au même article L. 5312-1 ». X. – En conséquence, procéder à la même substitution aux première et seconde phrases de l'alinéa 42, à l'alinéa 44 et à la fin de l'alinéa 49. XI. – En conséquence, à l'alinéa 58, substituer aux mots :

« des acteurs de l'insertion et de l'emploi »

N° 764

les mots:

« France travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la dénomination "France travail" et à rétablir celle de "Pôle emploi".